

À l'intérieur
une carte de vœux
pour témoigner
votre affection
à vos proches

L'Haÿ

Le Mag

#266

Décembre 2020

p.14 **Dossier**

La Ville mobilisée et solidaire dans la crise

p.6-7 **Covid-19**

Centre Municipal de Santé : dépistage renforcé
Écoles : distribution de 5 000 masques

SOMMAIRE



Depuis plusieurs semaines, en raison de l'épidémie du coronavirus, vous êtes nombreux à vous retrouver éloignés de votre famille et/ou de vos amis.

Dans cette épreuve, d'autant plus difficile en cette période de fêtes de fin d'année, la Ville vous propose une carte de vœux afin de vous permettre de garder le lien avec vos proches et témoigner votre affection.



p. 14

GRAND FORMAT COVID-19

Les services mobilisés
et solidaires

p. 6

FLASH SANTÉ

La Ville renforce
les tests de dépistage

p. 12

ACTUS FOCUS

Dans les coulisses de
l'Auditorium

p. 21

DYNAMIQUES ÉCONOMIE

Ensemble, soutenons
les commerces et
entreprises de L'Hay

p. 24

DYNAMIQUES CULTURE

Des livres prêts
à emporter à la
bibliothèque

Directeur de la publication : Vincent Jeanbrun. Directrice de la communication : Audrey Ferrer. Rédactrice en chef : Aurélie Rouché. Rédaction : Aurélien Mortagne, Fabien Grimaud, Laurent Muraro. Maquettistes : Denise Mouhous, Franck Bon. Crédits photographiques : Aymeric Guillonnet, AdobeStock. Impression : RAS. Distribution : Mairie de L'Hay-les-Roses. Création graphique : Cithéa communication. Régie publicitaire : Micro 5, Thierry Cohen, 06 25 23 65 66

SERVICE COMMUNICATION : Hôtel de Ville, 41 rue Jean Jaurès, 94240 L'Hay-les-Roses. Tél : 01 46 15 33 33. Courriel : info.com@ville-lhay94.fr. Dépôt légal : décembre 2020. Tirage : 16 000 exemplaires.

L'impression du magazine est financée par la publicité et ne coûte rien aux contribuables l'hayssiens.





L'Haÿ-les-Roses réaffirme son attachement aux valeurs de la République

Le 5 novembre, suite aux derniers attentats terroristes, le Conseil municipal a adopté à l'unanimité un vœu témoignant de son soutien aux familles des victimes et appelant à défendre fermement l'unité nationale.



Depuis huit ans, notre pays est touché par de nombreux attentats terroristes, visant des hommes et des femmes dans leur vie quotidienne, en raison de leurs croyances, de leur profession ou tout simplement de leur mode de vie.

Depuis quelques jours, dans le contexte particulier du procès des attentats de janvier 2015, les actes barbares se multiplient : contre un professeur de Conflans-Sainte-Honorine à la sortie de son collège le 16 octobre dernier ; contre trois catholiques le 29 octobre au sein même de leur église. Toutes ces victimes le sont au nom d'un islamisme radical et ultra-violent, contraire à la civilisation et aux valeurs fondamentales de notre République.

C'est pourquoi aujourd'hui, le Conseil municipal de L'Haÿ-les-Roses tient à apporter son soutien indéfectible aux familles des victimes, à leurs proches, à l'ensemble du corps enseignant et de la communauté chrétienne directement visés par ces attentats. Samuel Paty a été assassiné pour avoir fait son devoir, celui de tous les enseignants de France : éduquer les jeunes à l'esprit de tolérance et à l'esprit critique, véhiculés par les humanistes de la Renaissance comme par les hommes des Lumières et les défen-

seurs de la République laïque. Des chrétiens ont été assassinés, alors même que la Constitution de la V^e République affirme clairement que la République laïque « respecte toutes les croyances ».

Plus que jamais donc, nous devons avoir le courage de condamner haut et fort ceux qui souhaitent par tous les moyens, jusqu'aux actes les plus barbares, porter atteinte à la liberté d'expression, de conscience, de culte et à notre laïcité. L'hypocrisie, l'obscurantisme et le fanatisme, de quelque côté qu'ils viennent, n'ont pas leur place dans notre République.

Les pressions communautaristes et toutes les idéologies et croyances contraires à nos lois, votées par la représentation nationale, ne sauraient triompher sur le sol français. Face à ceux qui essaient de nous déstabiliser et de nous diviser, nous devons rester vigilants et défendre fermement l'unité nationale.

Aujourd'hui, en ces moments tragiques, notre Conseil municipal se dit et se veut pleinement le garant de cette unité nationale.

Devant l'ensemble des citoyens de L'Haÿ-les-Roses, il réaffirme son attachement aux valeurs de notre République française : Liberté. Égalité. Fraternité. Laïcité. —





Cérémonie du 11 Novembre : la mémoire honorée



En raison des protocoles sanitaires très stricts, la Ville a été dans l'obligation de commémorer en comité très restreint* le 102^e anniversaire de l'armistice de la Guerre 14-18, le 11 novembre dernier.

Néanmoins, l'ensemble de la cérémonie a été filmé et retransmis en direct. « Entretien le devoir de mémoire est essentiel pour notre vivre-ensemble et préparer un avenir de paix », a tenu à rappeler Vincent Jeanbrun. Le Maire et la Sous-Préfète de L'Haÿ-les-Roses, Martine Laquière, ont rendu un hommage solennel à tous les soldats et civils morts durant cette Première Guerre Mondiale.

L'occasion également de saluer la mémoire d'Augustin Thin. Il y a tout juste 100 ans, le 10 novembre 1920, ce militaire de seconde classe et pupille de la nation, fut choisi pour désigner à Verdun la tombe du Soldat inconnu. Bernard Dupin,

Maire-adjoint délégué au devoir de mémoire, aux anciens combattants et au vivre ensemble, a relayé le témoignage de sa nièce, Guillemette Thin, médecin demeurant à L'Haÿ-les-Roses. « Embarrassé pour en privilégier un au détriment des autres, mon oncle m'avait raconté comment il avait finalement pris sa décision. En additionnant les chiffres de son régiment, il a abouti au chiffre 6. Il a alors posé sur le 6^e cercueil le bouquet remis par André Maginot, scellant ainsi le destin de la dépouille de ce soldat inconnu (...). Et de conclure : Sa modestie était certaine, comme en témoigne l'Ordre National du Mérite qui lui a été conféré 60 ans plus tard. Si vous voulez l'honorer, transmettez aux générations qui se succèdent le souvenir de ceux qui ont voulu agir dans l'intérêt de leur pays ». —

** Les consignes sanitaires du Gouvernement délimitaient à 6, le nombre de personnes pouvant être présentes à la cérémonie.*

PATRIMOINE la photo mystère

La Ville de L'Haÿ-les-Roses vous invite chaque mois à découvrir sous la forme d'une photo mystère des éléments de son patrimoine.

Saurez-vous retrouver où a été prise précisément cette photo ?

La réponse vous sera donnée dans le prochain numéro du magazine.
Bonne enquête à chacun d'entre vous !



Réponse du numéro dernier :

La pierre taillée en forme de cœur est un pavé, qui se trouve dans le parc de la Roseraie, devant la petite chapelle. En réalité, il y a même deux cœurs proches l'un de l'autre, l'un pour l'autre sans doute... !

SOLIDARITÉS

La générosité sur le devant de la scène



La Ville a souhaité que ce mois de décembre soit encore davantage synonyme de partage et d'entraide. Elle remettra ainsi aux seniors l'hayssiens aux revenus modestes et âgés d'au moins 65 ans un colis de Noël. Pour ce faire, ils sont invités à s'inscrire avant le 18 décembre aux guichets uniques à l'Hôtel de ville ou en relais-mairie*. De son côté, l'équipe du Centre Com-

LA SOLIDARITÉ SE DÉCLINE PAR LE BIAIS D'INITIATIVES DIVERSES AFIN DE LA FAIRE ENCORE PLUS VIVRE EN CETTE PÉRIODE DE FIN D'ANNÉE.

munal d'Action Sociale (CCAS) a mis en place une collecte de jouets, dès la rentrée scolaire. L'appel à la solidarité lancé en direction des habitants a bel et bien été entendu. De nombreux livres pour enfants, jeux de société, jouets de tous âges, ont été apportés en mairie ces dernières semaines. Comme l'an dernier, le CCAS en remettra une partie à l'association Saint-Léonard afin de les offrir aux familles l'hayssiennes les plus démunies. Et parce que cette année, pour des raisons sanitaires, les deux concerts de la solidarité au profit des Restos du Cœur ne pourront se tenir en décembre, à l'Auditorium, la Ville a accordé en novembre une subvention exceptionnelle

d'un montant de 5 685 €, correspondant à l'équivalent des recettes des concerts de 2019. En décembre, elle votera une aide exceptionnelle supplémentaire de 2 315 €. Au total, 8 000 € pourront donc être intégralement versés à l'association. Les L'Hayssiens qui le souhaitent peuvent également faire des dons alimentaires auprès du relais de Villejuif/L'Hay. Un petit geste pour une noble cause et aider, en ces temps difficiles, les très nombreuses personnes dans le besoin. —

**Se munir d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et de son avis de non-imposition 2020 (ligne 14). Un courrier vous précisera les modalités de retrait du colis. Tél. : 01 46 15 33 33.*

Nouvelles Voies à vos côtés

Un problème administratif ? Un point de droit à éclaircir ? Nouvelles Voies propose une prise en charge globale et pluridisciplinaire des personnes en difficulté (famille, consommation et surendettement, logement, santé, travail, droit des étrangers...) et met en place des accompagnements individuels dans les démarches administratives et juridiques. Elle se charge ainsi de

faire le lien avec les différents spécialistes du droit et du social. L'association maintient ses permanences sur rendez-vous au relais-mairie de Lallier, tous les mardis, de 14h à 17h. —

Tél. : 01 46 01 02 47 ou contact@nouvellesvoies.org
Plus d'infos sur www.nouvellesvoies.org
Relais Mairie, rue Sainte Colombe.

CONCOURS



Toi aussi, dessine les valeurs de la République

Le 9 décembre prochain sera célébrée la journée nationale de la laïcité. Le principe de laïcité, un des piliers de la République française, a été posé par la loi du 9 décembre 1905 sur la séparation des Églises et de l'État. Dans le cadre de cette journée, la Ville invite les jeunes L'Hayssiens à participer à un concours

de dessins sur le thème des valeurs de la République. Il suffira de le déposer en ligne avant le 9 décembre sur le site internet dédié : dessin-republique.lhaylesroses.fr Les dessins seront ensuite postés sur le Facebook de la Ville. Les trois premiers qui recueilleront le plus de « like » seront récompensés. —



Covid-19, le dépistage renforcé

AVEC LA HAUSSE DES CONTAMINATIONS À LA COVID-19, À L'ÉCHELLE NATIONALE, LA VILLE ÉLARGIT LES CRÉNEAUX DE DÉPISTAGE, TOUS LES JOURS, SUR RENDEZ-VOUS, DE 14H À 16H30.



Le Centre Municipal de Santé (CMS) effectue en moyenne 30 à 40 prélèvements par jour.

« Afin de maintenir la cadence pour garantir le dépistage des cas contacts, des personnes symptomatiques ou contraintes d'effectuer un voyage à l'étranger, la Ville a tenu à proposer des séances de dépistage de la Covid-19, tous les jours, uniquement sur rendez-vous, de 14h à 16h30, avec ou sans ordonnance », explique Fatah Bendali, conseiller municipal délégué à la santé. Un fonctionnement qui permet d'assurer en parallèle les autres consultations, également en hausse, en cette période hivernale. Yannick, 28 ans, habitant à la Vallée-aux-Renards, apprécie le principe. « J'ai réussi à obtenir un rendez-vous dans l'après-midi même. Heureusement, car je dois commencer un nouveau travail dans le secteur des travaux publics dans quelques jours sous réserve que je sois négatif au test ».

Pour rappel, la méthode employée est le test PCR, réalisé par prélèvement nasal, afin de savoir si le jour même, le patient est porteur de la Covid-19. Une fois l'échantillon prélevé, le résultat est connu au bout de 24 à 48h. Les

tests PCR sont totalement pris en charge par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM). Il n'y a donc pas d'avance de frais.

Vous pouvez également vous faire tester, sur rendez-vous uniquement, dans l'un des 3 laboratoires suivants :

- Laboratoire Bio Santé Levy Villejuif, 16 rue Sainte-Colombe à Villejuif, 01 46 77 68 25
- Laboratoire Aragon, 8 avenue de Stalingrad, à Villejuif, 01 46 78 00 89
- LBM Biogroup, 148 avenue du Président Franklin Roosevelt à Chevilly-Larue, 01 46 87 11 30.

Centre Municipal de Santé,
2 rue des Acacias. Tél : 01 56 70 17 30.
Ouvert du lundi au vendredi de 8h30
à 12h30 et de 13h30 à 18h
(19h le mardi).

POUR FACILITER VOS PRISES DE RENDEZ-VOUS AUPRÈS DU CENTRE MUNICIPAL DE SANTÉ, IL EXISTE "LE CLIC RENDEZ-VOUS". POUR Y ACCÉDER, IL SUFFIT DE SE RENDRE SUR LE SITE DE LA VILLE OU DE SCANNER CE QR CODE.



VACCINATION CONTRE LA GRIPPE

La traditionnelle campagne de vaccination antigrippale se poursuit tous les jours, à partir de 10h30, sans rendez-vous. Les personnes peuvent venir au Centre Municipal de Santé (CMS), en possession de leur vaccin contre la grippe. Pour rappel, le vaccin - à refaire tous les ans - est recommandé et pris en charge à 100 % pour les personnes âgées de 65 ans et +, les femmes enceintes, les personnes souffrant de certaines pathologies chroniques.

Les personnes peuvent retirer leur vaccin à la pharmacie, sur présentation d'une ordonnance ou de leur bon de prise en charge à 100 % par l'Assurance Maladie reçue par courrier et se faire vacciner par le professionnel de leur choix : infirmière au CMS, médecin, infirmier libéral ou pharmacien volontaire.

VACCINATIONS GRATUITES

Le CMS poursuit ses séances de vaccination gratuites (selon le calendrier vaccinal en vigueur) sur rendez-vous, depuis la recrudescence de l'infection Covid-19, le 1^{er} mardi du mois de 17h à 18h30 et le 3^e mercredi du mois de 16h30 à 17h30. Ces séances sont ouvertes aux adultes et aux enfants à partir de 6 ans. Lors des prochains rendez-vous, les 1^{er} et 16 décembre, pensez à vous munir de votre carnet de santé ou carte de vaccination.

DÉPISTAGE DU SIDA

Dans le cadre de sa mobilisation contre le Sida, la Ville maintient une séance de dépistage gratuit et anonyme des risques du VIH, en partenariat avec l'Association AIDES 94, le 3^e mercredi de chaque mois. La prochaine aura lieu le mercredi 16 décembre, de 15h30 à 17h30 au CMS.

JEUNESSE

La Ville distribue 5 000 masques aux enfants

DEUX MASQUES ONT ÉTÉ DISTRIBUÉS POUR CHAQUE ÉLÈVE DES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES DE L'HAÏ-LES-ROSES DÉBUT NOVEMBRE.

Le nouveau protocole sanitaire, mis en place par l'Éducation Nationale pour endiguer l'épidémie du coronavirus, rend obligatoire le port du masque pour les enfants dès 6 ans dans l'enceinte de l'école, à l'exception du temps de repas à midi. « Pour les familles l'haÿssiennes, c'est une dépense supplémentaire imprévue, mais néanmoins indispensable, observe Anne-Laurence Delaule, Maire-adjointe déléguée à l'éducation, aux affaires scolaires et à la réussite éducative. La Ville a donc fait ce choix de commander au total plus de 5 000 masques pour les élèves en élémentaire. Il en va de la sécurité sanitaire de tous et de l'avenir de nos enfants ». Début novembre, la Ville a donc distribué directement dans les écoles deux masques en tissu lavables et une notice d'utilisation à chaque élève de CP au CM2 afin de pouvoir couvrir une journée entière de classe. Ce masque, dit « barrière », permet de recouvrir la bouche, le nez et le menton de l'enfant grâce à sa forme ergonomique et élastique ajustable au visage de l'élève. Chaque masque répond aux normes sécuritaires et sanitaires, ayant les certifications AFNOR, DGA, NF



Confectionnez votre masque

En complément des deux masques distribués par la Ville, si vous souhaitez fabriquer vos propres masques réutilisables en tissu, retrouvez un tutoriel selon les instructions mises à disposition par l'Association de normalisation (Afnor) et recommandées par les autorités sanitaires.



SCANNEZ LE QR CODE POUR DÉCOUVRIR TOUTES LES ÉTAPES DE CONFECTION D'UN MASQUE

et CE. Composé de deux couches, il est lavable en machine à 60 degrés pour sa désinfection et est réutilisable plus de 30 fois. En complément des gestes barrières, le port de ce masque renforcera la protection des enfants de 6 ans ou plus. —

Le Service Municipal de la Jeunesse reste ouvert

Durant ce confinement, le Service Municipal de la Jeunesse (SMJ) et le Point Information Jeunesse (PIJ) s'adaptent pour accueillir les jeunes L'Haÿssiens, sur une capacité réduite. Le SMJ propose, dans le respect du protocole sanitaire (port du masque obligatoire, gestes barrières, distanciation physique), un

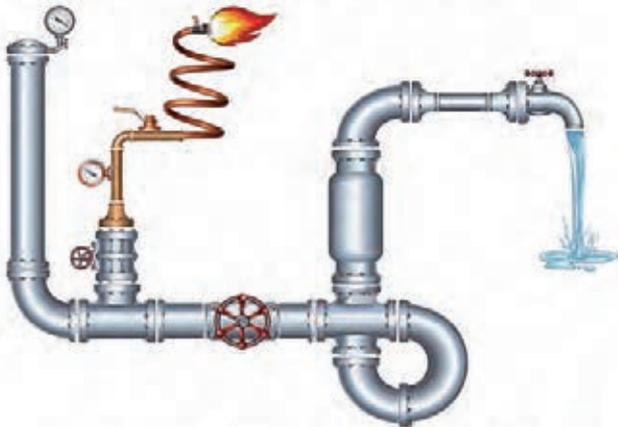
programme d'activités adapté, uniquement pour les jeunes de 11 à 17 ans. Le PIJ est également ouvert du lundi au jeudi, aux horaires habituels, pour vous accompagner dans vos projets et démarches d'orientation et de formation. Ses principales missions s'orienteront néanmoins sur l'aide aux devoirs.

Le SMJ met à disposition, sur demande, une attestation de déplacement pour votre enfant, afin qu'il se présente aux activités jeunesse dans le respect des mesures gouvernementales. —

Retrouvez le programme adapté des activités jeunesse sur lhaylesroses.fr SMJ et PIJ, 34 bis rue des Tournelles.

CO.RE.MAT.

Conception - Réalisation - Maintenance de travaux



PLOMBERIE - CHAUFFAGE

130, rue du Lieutenant Petit Leroy
94550 CHEVILLY-LARUE

Tél : **01 46 63 78 53**

Fax : 01 46 63 38 41
secretariat@co-re-mat.fr



BRUNO DESSYMOULIE

Plomberie Chauffage

- Entretien chaudière gaz et fioul -
- Dépannage brûleur et chaudière -
- Installation thermostat d'ambiance -
- Ramonage conduit cheminée -
- Installation sanitaire et chauffage -
- Dépannage plomberie -
- Douche accès mobilité réduite -
- devis gratuit -

06.25.17.82.72
dec92@hotmail.fr

01.46.65.84.74
dessymoulie@wanadoo.fr

1 avenue des vergers
92340 BOURG-LA-REINE
www.dessymoulie-chauffage.fr

- Transactions - Locations - Estimations gratuites -



Depuis 30 ans
sur votre commune



01 45 46 22 22

88 avenue Henri Barbusse - 94240 l'Hay-les-Roses
www.aci-immobilier.fr • aci-immobilier@wanadoo.fr

ISOLATION & RAVALEMENT
DE VOS MAISONS ET COPROPRIÉTÉS...

MURS • COMBLES • VMC • RAVALEMENT

Sceaux
fcaweb.fr

01 41 87 08 25

L'HAY LES ROSES
aertoit® 01 46 65 48 77

COUVERTURE

Entretien •
Etanchéité •
Isolation •
Charpente •

www.aertoit.fr

LE CRÉDIT MUTUEL
A TOUT PRÉVU
POUR VOTRE
LOGEMENT

Crédit Mutuel

L'Hay-les-Roses
36, rue Jean Jaurès - 94240 L'Hay-les-Roses
Tél. : 01 49 08 51 35 - Courriel : 06174@creditmutuel.fr



COMMERÇANTS, ARTISANS
si vous désirez paraître dans ce magazine,
cet emplacement vous est réservé.
Contactez-nous au : **06 25 23 65 66**

M. Thierry COHEN :
studioparis@micro5.fr

PORTRAIT



Lola Leygnac



Géraldine Dorst

Deux carrières bien sur les rails !

RENCONTRE AVEC GÉRALDINE DORST, DIRECTRICE DES TRAVAUX DE LA GARE À L'HAÏ, ET LOLA LEYGNAC, PILOTE DE TUNNELIER, DEUX FEMMES QUI ONT SU S'IMPOSER AVEC BRIO DANS UN UNIVERS D'HOMMES.

Petite, Géraldine Dorst, rêvait de bâtir quelque chose. « J'ai toujours été impressionnée de voir le génie de l'Homme, construisant des ponts et des barrages, dans des endroits improbables, avec l'idée de laisser une trace architecturale incroyable ». Pour Lola Leygnac, devenir pilote de tunnelier, n'était pas un rêve. « J'ai su saisir les opportunités qui se présentaient à moi. Je ne me donne pas de limites. Je suis curieuse ». Après une école d'ingénieur, Géraldine Dorst est recrutée par la société Eiffage. Conductrice de travaux, elle supervise notamment la réalisation d'un ouvrage de ventilation et d'accès de secours sur le prolongement de la ligne 12 du métro et d'une gare sur la ligne 6 du tramway à Viroflay. BTS Travaux Publics en poche, Lola Leygnac se jette, elle aussi, très vite dans le grand bain. « L'entreprise Bouygues organisait une session de recrutement ». Sélectionnée, la jeune femme suit une formation de six semaines sur simulateur pour apprendre à dompter cette véritable usine souterraine de 1 400 tonnes et de 90 mètres de long.

Deux défis à relever

En mai 2018, Géraldine Dorst prend les rênes de la construction de la gare à L'HaÏ. Un vrai défi pour la jeune femme de 35 ans. « La particularité de ce chantier est de réaliser au-dessus des voies une dalle en béton armé, suspendue par des poutres à treillis, en forme de W, dites poutres Warren. C'est une vraie prouesse technique et architecturale », se réjouit-elle. Après quelques chantiers, en mars 2019, Lola Leygnac rejoint Eiffage et se relaie avec d'autres pilotes pour conduire le tunnelier, parti de la future gare de Rungis. « Le tunnelier a cette particularité d'effectuer plusieurs opérations successives. Il s'agit de percer, avec sa roue de coupe, un tunnel d'environ

neuf mètres de diamètre, excaver la terre sur un tapis convoyeur tout en posant simultanément des voussoirs qui constituent les parois du tunnel, explique cette Corrézienne qui bénéficie d'un logement à loyer modéré à L'HaÏ, pour être au plus près du chantier, grâce à un accord entre I3F, Résidétape et la Ville. Lorsque je suis aux commandes, je dois lancer la roue de coupe tout en lui envoyant de la mousse pour que le terrain soit le plus malléable possible et faciliter ainsi le creusement. En parallèle, je dois guider la machine sur le tracé prévu et ajuster les paramètres pour que le mortier puisse remplir ce que l'on appelle le vide annulaire. C'est très technique. Il faut avoir les yeux partout, être rigoureux, réactif et patient face aux nombreux aléas rencontrés. Il faut savoir apprendre de ses erreurs et les retenir. C'est un travail d'équipe. C'est très particulier de travailler huit heures sous terre, dans un milieu confiné. Mais cet aspect collectif, c'est ce qui me séduit le plus ».

Géraldine Dorst assure de son côté un rôle crucial d'interface entre le maître d'œuvre (ELIOS), le maître d'ouvrage (RATP) et la Ville. « Il s'agit de veiller au bon respect du planning, d'optimiser les différents phasages, de fluidifier l'information auprès des différents partenaires afin que le chantier s'intègre au mieux dans le quartier et la ville en vue de minimiser au maximum la gêne occasionnée pour les riverains ». Son objectif : rattraper le retard du premier confinement et faire en sorte que la gare de L'HaÏ-les-Roses accueille ses premiers usagers pour les Jeux Olympiques en 2024. « Le chantier sera terminé. On travaille pour ! » Quant à Lola, 660 derniers mètres séparent le tunnelier de son point d'arrivée, dans le puits de l'ouvrage Jean Prouvé, terme de sa mission. « Notre objectif est d'y arriver d'ici Noël ». —



COVID-19



POUR CONNAÎTRE L'ÉVOLUTION DES MESURES LOCALES ET GOUVERNEMENTALES LIÉES AU CORONAVIRUS, LA VILLE VOUS INVITE À SUIVRE SON FIL D'ACTUALITÉS MIS À JOUR EN TEMPS RÉEL.

Protocoles sanitaires, fermetures d'établissement, confinement... L'épidémie de coronavirus a bouleversé notre quotidien. Pour connaître la législation en vigueur au niveau national ou local, rendez-vous sur coronavirus.lhaylesroses.fr ! Cette page, mise à jour régulièrement par la Ville, comporte toutes les mesures, informations, recommandations et conseils en rapport avec l'épidémie du coronavirus et ses effets à L'Hay-les-Roses. Vous trouverez notamment les horaires d'ouverture des services municipaux, mais aussi des informations complémentaires telles des activités éducatives et culturelles à

pratiquer chez soi, un tutoriel pour fabriquer ses propres masques ou les aides dont peuvent bénéficier les entreprises.

Par ailleurs, le groupe Facebook L'Hay Solidarité Covid-19, mis en place en mars dernier, reste actif. Créé par la Ville, il vise à favoriser les échanges et la solidarité entre les L'Hayssiens. Vous pouvez y proposer ou demander de l'aide dans vos démarches du quotidien (courses, garde partagée, covoiturage...).

L'occasion de prendre soin des personnes les plus fragiles et isolées particulièrement en cette période de fin d'année. —

RECENSEMENT, DES CLÉS POUR DEMAIN

Du 21 janvier au 27 février, six agents recenseurs procéderont au recueil d'informations sur la composition de votre foyer, dans le respect des protocoles sanitaires en vigueur.

Organisées et contrôlées par l'Institut national des statistiques et des études économiques (Insee), les enquêtes sont mises en place par les communes, en charge du recrutement des agents recenseurs. Si votre foyer est concerné, vous serez informé par courrier une semaine avant son début.

À partir du 21 janvier, l'un d'entre eux, muni d'une carte officielle tricolore avec sa photo et la signature du maire, se déplacera à votre domicile pour vous remettre le mode d'emploi et les codes d'accès en vue de répondre au questionnaire sur www.le-recensement-et-moi.fr

En cas d'impossibilité de répondre en ligne, l'agent recenseur vous remettra un bulletin pour le logement et un questionnaire pour chacun des membres du foyer, et viendra les récupérer lors d'un second passage. Pour rappel, la participation au recensement est un acte obligatoire.

Renseignements auprès du service administration générale au 01 46 15 33 80.

À SAVOIR



MonLHay.fr, la Ville plus facile

Effectuez toutes vos démarches en ligne 7 jours/7 et 24h/24 sur MonLHay.fr S'inscrire sur les listes électorales, payer la cantine des enfants, renouveler sa carte d'identité... Plus besoin de vous déplacer aux guichets uniques pour ce type de demandes ! Simple d'utilisation, l'espace citoyen MonLHay.fr vous per-

met d'accéder, en quelques clics, à vos démarches administratives. Vous pouvez également signaler un dysfonctionnement constaté, en joignant des photos et en précisant l'adresse exacte de votre demande d'intervention. Ce portail permet une meilleure qualité et réactivité de l'intervention, en

centralisant les demandes et en permettant leur contrôle par la hiérarchie des services compétents.

En créant votre espace personnel, vous aurez accès à un tableau de bord de vos demandes, à un espace de stockage sécurisé et à d'autres fonctionnalités facilitant votre relation avec la Ville.

GUICHETS UNIQUES

Un nouvel espace d'accueil pour mieux vous servir



À PARTIR DU 4 JANVIER, LES L'HAYSSIENS POURRONT DE NOUVEAU ACCÉDER PAR L'ENTRÉE PRINCIPALE DE L'HÔTEL DE VILLE, POUR Y DÉCOUVRIR LE NOUVEL ESPACE D'ACCUEIL DES GUICHETS UNIQUES.

Pour être toujours plus proche et à l'écoute de ses habitants, la Ville a ouvert, en mars 2019, des guichets uniques afin de faciliter les démarches administratives et renforcer la qualité du service public rendu aux L'Hayssiens.

Ce projet a nécessité de repenser le rez-de-chaussée et d'agrandir l'entrée principale de l'Hôtel de ville en vue d'améliorer la qualité d'accueil et la prise en charge des usagers grâce à des espaces adaptés, modernes et conviviaux.

Guichets uniques fermés du 28 au 31 décembre

Ce chantier va se terminer d'ici quelques jours. Les guichets uniques devront fermer entre le 28 et le 31 décembre prochains afin de pouvoir investir le nouvel espace, sans impacter le confort

et la sécurité des usagers. Néanmoins, en vue d'assurer une continuité du service public, le standard téléphonique, l'accueil ainsi que les différents services municipaux (CCAS/Seniors/Enfance/Urbanisme) resteront ouverts. Le service état-civil assurera également une permanence.

Aussi, durant cette période, les prestations comme le paiement d'activités périscolaires, l'inscription scolaire, etc., s'effectueront uniquement en ligne sur le portail citoyen MonLHay.fr, guichet virtuel de dématérialisation des démarches (voir ci-contre).

À noter : pendant ces 4 jours, les demandes de passeport ou de carte d'identité pourront être réalisées dans d'autres mairies, car elles ne dépendent pas de son lieu de domicile. Puis, dès le 4 janvier, les L'Hayssiens pourront décou-

vrir le nouvel espace d'accueil unique et personnalisé à l'Hôtel de ville. Un lieu moderne qui permettra de concentrer tous les services et offrir ainsi un unique point d'entrée et de prise en charge des demandes des usagers. —

Les objectifs

- Simplifier les démarches des usagers en les concentrant dans un seul espace
- Améliorer les conditions et temps d'accueil
- Garantir une meilleure traçabilité et un suivi de toutes les demandes

AUDITORIUM



La Ville soutient la création artistique

ALORS QUE LES SALLES DE SPECTACLE AFFICHENT PORTES CLOSES EN RAISON DES PROTOCOLES SANITAIRES, L'HAÏ SOUTIENT LA CRÉATION ARTISTIQUE EN METTANT L'ESPACE CULTUREL DISPAN DE FLORAN À LA DISPOSITION DE PLUSIEURS COMPAGNIES PROFESSIONNELLES.

Continuer à faire vivre la culture en accueillant des artistes pour créer et répéter leurs nouveaux spectacles, tel est l'objectif de la Ville de L'Haÿ-les-Roses. Malgré le confinement, du 16 au 24 novembre dernier, l'équipe de l'Espace culturel Dispan de Floran a accueilli en résidence les artistes de la compagnie De-ci de-là. Tout au long de la semaine, la petite troupe spécialisée dans la création de spectacles originaux destinés au jeune public a investi le plateau de l'auditorium pour peaufiner les textes et la musique, travailler la mise en scène, créer les costumes et les décors ainsi que positionner les lumières de leur prochain spectacle intitulé *Je grandirai demain*.

« Nous sommes très contents de retrouver ce lieu où nous avons donné l'an dernier deux représentations de notre spectacle *La folle rencontre de M. Troto et Mme Trotar* à destination de plusieurs classes de la ville. C'est un lieu vraiment super pour travailler. La salle est très agréable, bien équipée au

niveau technique et logistique. Toute l'équipe est mobilisée pour nous accueillir et nous offrir des conditions de travail optimales. Le plateau est idéal pour toutes les étapes de création d'un spectacle, se félicite Valérie Sabouraud, metteuse en scène et directrice artistique de la compagnie De-ci de-là.

Nous allons d'ailleurs profiter du lieu pour faire une captation vidéo. Elle servira de bande-annonce à ce nouveau spectacle qui sera programmé à L'Haÿ lors de la prochaine saison ».

Les compagnies se succèdent

Une expérience qui ne va pas s'arrêter en si bon chemin. En effet, d'ici à la fin de l'année, l'auditorium accueillera quatre autres compagnies qui pourront elles aussi continuer à travailler malgré les restrictions sanitaires en vigueur. Ce sera notamment le cas de la compagnie Les Muettes Bavardes. En résidence du 30 novembre au 4 décembre, elle viendra créer son spectacle, *Qui a peur de Marie*

Curie ? programmé à l'Espace culturel Dispan de Floran le 10 avril prochain. Pour sa part, l'équipe des Productions du Chat qui rêve sera accueillie du 14 au 18 décembre pour œuvrer à leur nouveau spectacle pour enfants *Ouchiguéas, une légende amérindienne*. La compagnie proposera aux internautes d'assister à une séance de répétitions en direct via la plateforme de streaming Twitch (www.twitch.tv/lechatquilive), le jeudi 17 décembre à 16h30.

Ces résidences d'artistes professionnels à l'auditorium témoignent de la volonté de la Ville d'apporter un soutien au secteur culturel - qui subit actuellement de plein fouet la crise sanitaire - grâce à des initiatives favorisant la création artistique. Un bel exemple de solidarité qui permet également, en cette période compliquée pour chacun d'entre nous, de rester tourné vers l'avenir avec en perspective de nouveaux spectacles que les L'Haÿssiens pourront apprécier lorsque les portes Dispan de Floran rouvriront au public. —

CONSERVATOIRE



Un confinement sans fausse note !

LES PROFESSEURS DU CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT DÉPARTEMENTAL DE L'HAÏY RIVALISENT D'INVENTIVITÉ POUR ASSURER UNE CONTINUITÉ PÉDAGOGIQUE. PARMI EUX, LES PROFESSEURS DE SAXOPHONE, JEAN-LOUIS ET MATTHIEU DELAGE. PÈRE ET FILS NOUS RACONTENT LEUR TRAVAIL EN CETTE PÉRIODE DE CONFINEMENT.

Comment dématérialiser un enseignement musical ?

Jean-Louis Delage : Pour être honnête, il est impossible de proposer aux élèves des cours tels que nous les pratiquons dans les classes du conservatoire. Il faut rester modeste. Le son, quintessence de notre enseignement, ne peut pas être au rendez-vous lors des cours à distance. Sans parler des problèmes de connexion rencontrés. L'idée est avant tout de maintenir un lien avec nos élèves pour les encourager à poursuivre la pratique de leur instrument chez eux.

Des outils numériques permettent-ils de réinventer la musique ?

Matthieu Delage : Nous ne pouvons pas ramener notre enseignement musical à des tuto. Je me suis donc formé à divers logiciels pour proposer une alternative pédagogique et ludique à l'enseignement traditionnel avec des concerts « home made » (faits maison). Mes élèves ont joué le jeu en se filmant et en enregistrant leurs performances musicales

au travers quatre titres que j'ai monté avec quelques arrangements.

La musique peut-elle s'adapter à terme au confinement ?

Jean-Louis et Matthieu Delage : Nous espérons que de nouveaux outils numériques viennent dans un futur proche performer le son des traditionnelles applications familiales afin que la musique continue de déployer toute sa vitalité, y compris de chez soi et avec peu de moyens. En attendant, heureusement, nous avons pu réaliser, avec une cinquantaine d'élèves, un concert en plein air, pour marquer la fin d'un stage en Bretagne, mi-juillet. Ce fut un très beau et émouvant moment. —

DÉCOUVREZ SUR LA CHAÎNE YOUTUBE DE MATTHIEU DELAGE LES 4 « CONCERTS CONFINÉS » DONT L'HYMNE DE LA LIGUE DES CHAMPIONS



Les mains vertes récompensées

L'association Fleurir L'HaÏy a dévoilé les lauréats du concours des balcons et jardins fleuris.

Le confinement n'aura pas eu raison de la motivation et l'enthousiasme des participants au concours des jardins et balcons fleuris. Jasmin, géraniums, bégonias, cyclamens... Seul ou en famille, 190 L'HaÏysiens ont joué le jeu en fleurissant leur balcon ou jardin, au printemps dernier. « Il était important de maintenir le concours. Leur fidèle contribution à l'embellissement de la ville fait chaud au cœur, souligne Michelle Lalanne, organisatrice du concours. Il leur a permis de garder le moral en créant leur petit paradis floral que les L'HaÏysiens ont pu apprécier depuis la rue. C'est aussi un geste de solidarité ». En octobre, elle a frappé à chaque porte des participants pour remettre des bons d'achat ou lots de consolation. « J'ai remercié les participants personnellement pour leur investissement, et notamment les deux lauréates, Antoinette Di Mambro et Marie-Josée Vermeule ». —

Résultats

Catégorie pavillons

1^{er} prix : Antoinette Di Mambro
2^e prix : Pierre Montagne
3^e prix : César Tullio

Catégorie balcons

1^{er} prix : Marie-Josée Vermeule
2^e prix : Marie-Madeleine Melcat
3^e prix : Jacqueline Arlin



Les services mobilisés face à la crise

LA DEUXIÈME VAGUE D'ÉPIDÉMIE DU CORONAVIRUS, ANNONCÉE DEPUIS PLUSIEURS SEMAINES, EST ARRIVÉE EN OCTOBRE. LA VILLE AVAIT ANTICIPÉ LA SITUATION ET MIS EN PLACE DES RESSOURCES ET SOLUTIONS AUX DÉFIS DU NOUVEAU CONFINEMENT DÉCRÉTÉ LE 30 OCTOBRE PAR LE GOUVERNEMENT. FORTE DE SON EXPÉRIENCE DU PRINTEMPS DERNIER, ELLE S'EST IMPLIQUÉE POUR MAINTENIR UN SERVICE PUBLIC OPTIMAL ET FAVORISER LA SOLIDARITÉ ENTRE HABITANTS. REPORTAGE EN IMMERSION, AU CŒUR DES SERVICES MUNICIPAUX INVESTIS AU PLUS PRÈS DES L'HAYSSIENS.

Les patients se suivent et les professionnels de santé s'activent. Le hall d'accueil du Centre Municipal de Santé (CMS) ne désemplit pas en ce début d'après-midi de novembre. Seuls les nombreux appels téléphoniques, à un rythme cadencé, viennent interrompre le flux presque incessant de patients. « C'est comme ça depuis le déconfinement. Il y a beaucoup de consultations », témoigne Delphine, agent d'accueil au CMS. Et d'ajouter, « on ressent vraiment la deuxième vague. Lors du premier confinement, beaucoup de patients n'osaient plus venir ou pensaient, à tort, que nous étions fermés. Aujourd'hui, ils n'hésitent plus à prendre rendez-vous. Nous ressentons néanmoins un peu de peur chez certains d'entre eux. Notre rôle est aussi de les soulager et de répondre à leurs questions ». Le CMS continue en effet d'accueillir le public pour toutes les consultations habituelles, afin de maintenir les parcours de santé, comme le précise le Docteur Chloé Gerspach. « Nous mettons un point d'honneur à maintenir les consultations. Certaines pathologies nécessitent un suivi régulier qu'il est nécessaire de ne pas interrompre. Il est primordial de conserver ce lien médecin-patient. Nous adaptons nos méthodes de travail à la situation en effectuant, par exemple, des consultations téléphoniques quand cela est possible, pour des renouvellements d'ordonnance par exemple ».

Des tests PCR en toute sécurité

Du lundi au vendredi, de 14h à 16h30, une infirmière accueille également, sur rendez-vous (détails page 6), les L'Hayssiens souhaitant passer le test PCR. « Nous

donnons le meilleur pour continuer de soigner les L'Hayssiens malgré la crise sanitaire. Nous réalisons entre 30 et 40 dépistages PCR par jour, ainsi que des tests sérologiques, sur des créneaux réservés. Ils sont réalisés dans un cabinet dédié, afin de pouvoir recevoir les autres patients en toute sécurité ». Le maintien de l'activité est salué par les L'Hayssiens, comme en atteste Sarah, 39 ans. « Je souffre d'une pathologie qui nécessite que je puisse voir régulièrement le médecin qui me suit au CMS. Je suis soulagée et rassurée de pouvoir venir en rendez-vous et que les consultations n'aient pas lieu dans le même cabinet que les dépistages de la Covid ». Marie, 47 ans, apprécie, quant à elle, de pouvoir se faire dépister rapidement à quelques pas de son domicile. « J'ai été en contact avec plusieurs collègues positifs au coronavirus et je présente quelques symptômes. Quand on voit la queue dans la plupart des laboratoires, j'ai été surprise d'obtenir un rendez-vous aussi rapidement et de pouvoir être testée, sans que cela n'ajoute de stress à une situation déjà angoissante ».

Un accueil des usagers assuré

Si le CMS doit faire face à une activité très intense, les guichets uniques de l'Hôtel de ville et des relais-mairie ne sont pas en reste. « Nous recevons beaucoup d'usagers en ce moment, notamment pour le calcul du taux de réduction personnalisé ou pour la régularisation de facture, mais aussi pour les diverses demandes habituelles », témoignent les agents d'accueil. Lætitia, 27 ans, s'est autorisée à venir en mairie pour refaire sa carte d'identité. « Je travaille dans un commerce qui est actuellement fermé et profite de



ce temps mort pour réaliser des formalités utiles». Comme elle, de nombreux administrés continuent de se rendre dans les structures publiques. L'agence postale communale de la Vallée-aux-Renards ne fait pas exception. Ses employées, Yamina et Fatou, accueillent les nombreux L'Haÿssiens venus récupérer un colis, affranchir un courrier ou effectuer un retrait d'argent. « Depuis le premier jour de confinement, la cadence est impressionnante. Nous accueillons rarement autant de monde et il y a énormément de lettres qui arrivent », s'étonne Yamina. C'est le cas de Fatima, 42 ans, venue retirer un colis. « Lors du premier confinement, l'agence postale était fermée. Je crains qu'elle le soit de nouveau très bientôt. Je voulais venir rapidement ». Même constat pour Mohamed, 49 ans, qui ajoute, « on ne sait pas trop si nous ne serons pas davantage confinés dans les prochains jours. C'est une chance de pouvoir profiter de l'agence postale à côté de chez soi ».

Même son de cloche au relais-mairie du Jardin-Parisien. « Les gens profitent de déposer ou récupérer leurs enfants à l'école, juste en face, pour venir réaliser des formalités administratives, expliquent Delphine et Sylvie, agents d'accueil. Nous recevons également beaucoup de personnes âgées qui ne sont pas à l'aise avec les formalités en ligne ». Kelly, 28 ans, n'a pas la possibilité de télétravailler. Elle s'autorise un détour pour se rendre au relais. « En mars, les accueils étaient fermés. Je profite donc de ma sortie pour régler la facture de restauration scolaire de ma fille ».

L'accueil des enfants garanti

Pendant que leurs aînés sont à l'école, trois petits L'Haÿssiens sont accueillis par Nadia, assistante maternelle depuis plus de 20 ans. « Tout comme au printemps, la crèche familiale est restée ouverte et mes collègues et moi n'avons cessé de nous occuper des enfants. Nous avons même accueilli des pensionnaires de crèches privées, qui étaient fermées. Nous continuons à veiller à ce que les enfants soient épanouis, et à soulager au mieux les parents ». Le Relais Assistantes Maternelles (RAM) de la ville reste également ouvert et maintient ses ateliers en petits groupes dans le respect des gestes barrières.

Futsal, ateliers cuisine ou danse, le Service Municipal de la Jeunesse (SMJ) continue, lui aussi, son activité en veillant aux protocoles sanitaires. Le Point Information Jeunesse (PIJ) accompagne, quant à lui, les jeunes dans leurs projets et démarches. « Afin de s'adapter à la situation et d'établir un lien avec le collègue, l'accueil semi-ouvert s'oriente vers des séances d'aide aux devoirs. Elles permettent de soutenir les élèves rencontrant des difficultés amplifiées par le confinement et donnent, à tous, l'accès aux cours à distance », illustre Mylène Cousin, responsable du SMJ.

Accompagner les personnes âgées ou en difficulté



Mobilisés comme lors du premier confinement, les agents du CCAS et du service 3^e âge reçoivent les L'Haÿssiens sur rendez-vous. « Beaucoup viennent pour des demandes de bons alimentaires ou aides à l'énergie, des dossiers de logement ou des domiciliations. Nous rencontrons également un nouveau type de public, comme des étudiants, qui se retrouvent en difficulté en raison de la crise sanitaire », déplore Isabelle, agent du CCAS. « Le lien avec les personnes âgées est plus que jamais fondamental en cette période délicate et

avec les fêtes de fin d'année qui approchent. Nous mettons un point d'honneur à répondre à toutes les sollicitations notamment pour le portage de repas ou la téléassistance», appuie Valérie, au service 3^e âge.

Le service Éducation sur le pont

Principale différence entre ce second confinement et celui du printemps dernier, l'obligation pour tous les élèves d'être présents en classe, de la maternelle jusqu'au secondaire. Le Gouvernement a par ailleurs rendu le port du masque obligatoire pour les enfants dès le CP (voir page 7). «Afin de pouvoir accueillir les jeunes L'Hayssiens dans les meilleures conditions et en toute sécurité, des groupes d'enfants ont été constitués dans les écoles pour limiter les interactions, en classe, comme lors des temps périscolaires. Le nettoyage des points de brassage d'élèves a par ailleurs été strictement renforcé», détaille la direction du pôle Éducation et Enfance. «Nous nettoyons très régulièrement les points contacts,



comme les poignées de porte, rampes d'escalier et interrupteurs ainsi que les classes deux fois par jour», témoigne Maria, agent d'entretien. Afin de maintenir une continuité pédagogique, les accueils périscolaires, le programme de réussite éducative et l'accompagnement à la scolarité sont assurés et encadrés dans les mêmes conditions que les temps scolaires.

Maintien de la sécurité et du confort public

En plus d'assurer ses missions traditionnelles, la Police municipale s'assure de son côté du bon respect des mesures gouvernementales. «Nous nous impliquons pour la bonne application des règles de confinement, en veillant à ce qu'il n'y ait pas de rassemblement sur la voie publique, que le port du masque soit respecté et contrôlons également les attestations de déplacement», détaille Nicolas Langlin, chef de la Police municipale.

Nettoyage des rues, entretien des espaces verts, ramassage des masques ou dépôts sauvages sur la voie publique, les services techniques de la ville s'affairent pour le maintien de la propreté des rues de L'Hay-les-Roses. «Nos équipes n'ont jamais cessé d'être présentes sur le terrain même durant les périodes de confinement. Nous nous attachons à continuer de rendre la ville plus belle, pour le confort des L'Hayssiens», témoigne Sébastien, contrôleur de propreté urbaine.

Autant d'actions et un dévouement de tous les agents de la ville pour garantir une continuité des services publics essentiels pour les L'Hayssiens. —

Une action plus confidentielle bien qu'essentielle

Moins en contact avec le public, de nombreux autres services municipaux contribuent à entretenir le lien avec les L'Hayssiens durant le confinement. Lumière sur ces services de l'ombre.

Au plus près des commerçants, entrepreneurs et artisans l'hayssiens, le service Développement économique œuvre pour les accompagner dans leurs démarches (détails page 21). Les services des Sports et de la Vie associative poursuivent leur soutien auprès des associations impactées par les conséquences du confinement. Les équipes de l'action

culturelle proposent des contenus numériques ainsi qu'un service de prêts de livres à emporter (détails page 24). L'Espace culturel accueille de son côté en résidence des compagnies professionnelles, en vue de sa prochaine saison (détails page 12).

Mobilisés pour la mise en œuvre de l'action municipale, l'ensemble des autres services -urbanisme, ressources humaines, finances... - maintiennent leurs missions de service public pour accompagner plus que jamais les L'Hayssiens dans leurs démarches et leurs besoins.

FENÊTRES VOILETS PORTES PORTAILS



- Installateur expert
- Direct usine



Devis gratuit en 48 h : 01 46 16 27 62
4 agences pour vous servir en Île-de-France

122 av. Henri Barbusse, 94240 L'Hay-Les-Roses
91 : Villebon Sur Yvette | 78 : St-Rémy-Lès-Chevreuse | Paris 15^e



l'aide à domicile
ADHAP

Merci aux
Aides à Domicile



ADHAP
présent plus
que jamais
aux côtés
des plus
fragiles.

Centre ADHAP
de L'HAY LES ROSES
adhap94d@adhap-services.eu
01 41 98 79 60
122 Avenue Henri Barbusse
94240 L'HAY-LES-ROSES

Vous souhaitez rejoindre notre équipe ?

Postulez sur adhap.fr ou déposez votre CV et votre lettre de motivation !

Agence de la Roseraie
www.orpi.com



Evaluation gratuite de votre bien.

Orpi

Des femmes et des hommes
pour votre bien

Transaction
•
Gestion
•
Location
•
Syndic
de copropriété

3, avenue Aristide Briand - 94240 L'HAY LES ROSES
Tél. : 01 46 64 71 68 - e-mail : agenceroseraie@orpi.com

Mr. Bricolage

Faites-le vous même, mais pas tout seul.

29-31 avenue Louis Georgeon
94230 Cachan
Tél. : 01 46 65 09 50

OUVERT
du lundi au samedi 09h00 - 19h30
sans interruption
et 24h/7j sur www.mr-bricolage.fr



COMMERÇANTS, ARTISANS

si vous désirez paraître dans ce magazine, cet emplacement vous est réservé.

Contactez-nous au : **06 25 23 65 66**

M. Thierry COHEN : studioparis@micro5.fr

MALGRÉ CE DEUXIÈME CONFINEMENT, LA VILLE CONTINUE À ŒUVRER AU QUOTIDIEN À L'AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE DES L'HAYSSIENS ET À SON EMBELLISSEMENT. FOCUS SUR LES CHANTIERS DE NOVEMBRE.



COUP DE PINCEAU

L'école maternelle Lallier 2 a bénéficié d'une remise en peinture de murs et portes, ainsi que le remplacement d'un plafond dans les couloirs afin d'accueillir les élèves dans les meilleures conditions possibles. —



Quartier de Lallier-Bicêtre



Quartier du Jardin Parisien

UN ACCUEIL DE LOISIRS ACCESSIBLE À TOUS

Un nouvel ascenseur a été installé dans l'entrée principale de l'accueil de loisirs Simone Veil pour une meilleure accessibilité des locaux et offrir davantage de confort auprès de tous les usagers. —



UNE VILLE AUX COULEURS DE NOËL

En novembre, les services techniques étaient à pied d'œuvre pour installer les illuminations, toutes à led. De nombreux motifs ornent désormais les rues des différents quartiers de la ville afin de mieux s'imprégner de la magie de Noël. —

EMPLOI

La Ville demande une aide pour les + de 45 ans



LE 5 NOVEMBRE, LE CONSEIL MUNICIPAL A ÉMIS À L'UNANIMITÉ UN VŒU DEMANDANT UNE ÉGALITÉ DE TRAITEMENT ENTRE LES JEUNES DEMANDEURS D'EMPLOI ET CEUX DE PLUS DE 45 ANS.

Dans le cadre du Plan de relance, le Gouvernement a annoncé de nombreuses mesures en faveur de l'emploi des jeunes. Parmi elles, une aide de 4000 € (en terme de compensation de charges) pour tout jeune recruté entre août 2020 et janvier 2021 sous condition de rémunération. « Malheureusement, les jeunes ne sont pas les seules victimes de cette crise économique et sociale de grande ampleur, survenue à la suite de la crise sanitaire. Ceux que l'on appelle, dès 45 ans, les «seniors» qui, déjà avant la crise, connaissaient de grandes difficultés sur le marché de l'emploi, sont, eux aussi, touchés de plein fouet sans bénéficier d'aides spécifiques du plan de relance » souligne Daniel Pigeon-Angelini, Maire-adjoint délégué à l'emploi et à l'économie.

En effet, au mois de septembre, Pôle Emploi répertoriait que près de 4 demandeurs d'emploi sur 10 avaient plus de 45 ans. À L'Haÿ, sur 1700 demandeurs d'emploi, 630 ont plus de 45 ans. Près de 60% sont inscrits à Pôle Emploi depuis plus d'un an. Sans oublier que certains cumulent la difficulté de se trouver discriminés du fait de leur âge et de présenter un faible niveau de qualification professionnelle. C'est pourquoi le Conseil Municipal a, à l'unanimité, formé le vœu que «les demandeurs d'emploi de plus de 45 ans les moins qualifiés puissent bénéficier d'une égalité de traitement avec les jeunes demandeurs d'emploi», souvent mieux formés qu'eux et que les entreprises embaucheront désormais avec des charges réduites. —



CARTE JEUNE

Les commerçants solidaires

Si vous avez entre 11 et 25 ans, vous pouvez demander votre Carte Jeune

auprès du Service Municipal de la Jeunesse (SMJ).

Pour 1 euro seulement, elle vous donne droit de participer aux nombreuses activités proposées par le SMJ. Mais pas uniquement. Ce sésame permet aussi de bénéficier toute l'année de tarifs réduits et d'avantages dans les boutiques partenaires du dispositif «Carte Jeune». Malgré la crise économique, de nombreuses enseignes ont souhaité de nouveau s'impliquer dans cette initiative, fruit d'une convention de partenariat renouvelée avec la Ville en novembre. Les

boulangeries du Marché, Les Roses, La Baguette Dorée, La Gourmandise, La L'Haÿssienne, Crousti Jasmin et le Boulanger Parisien proposent ainsi des réductions sur leurs formules sandwich. Le traiteur des Tournelles offre une remise de 10% sur ses produits et le magasin bio L'Haÿ Nature - 5% sur la vente de ses gâteaux, yaourts et boissons. Le salon de coiffure des Blondeaux propose des tarifs réduits pour les détenteurs de la Carte Jeune tandis que l'auto-école Loc Master offre un pass web d'une valeur de 15 euros pour toute inscription au code. —

Retrouvez la liste complète des commerçants participants et leurs offres sur lhaylesroses.fr

**INITIATIVES**

À L'Hay, soutenons nos commerces et entreprises

EN CETTE SECONDE VAGUE DE CONFINEMENT, LA VILLE SE MOBILISE POUR SOUTENIR LES ACTEURS ÉCONOMIQUES LOCAUX.

Depuis le 30 octobre, les commerces jugés « non essentiels » ont baissé leurs rideaux. Cette décision gouvernementale frappe de nouveau de plein fouet de nombreux commerces de proximité, artisans et entreprises l'hayssiennes et les place dans des situations financières particulièrement difficiles. C'est pourquoi, la Ville a souhaité apporter son soutien aux initiatives prises à l'échelle de la commune. Un chéquier de bons de réduction valables auprès des commerçants et entreprises partenaires sera distribué à tous les habitants, mi-décembre.

Par ailleurs, la Ville a mis en ligne sur son site Internet une page dédiée mes-commerces.lhaylesroses.fr qui recense les commerces ouverts durant cette période et ceux participant au

dispositif de commande ou livraison des produits par Click & Collect ou par téléphone ; une campagne de communication de soutien aux commerçants et aux restaurateurs a été lancée en parallèle sur les différents supports de communication.

Inciter à consommer local

Car, pour Clément Decrouy, Maire-adjoint délégué aux entreprises, aux commerces, à l'artisanat et aux marchés forains, « si l'on veut sauver nos commerces et entreprises, il faut que l'on soit tous mobilisés. Il s'agit de soutenir la relance économique dans la ville en incitant à consommer localement. Nous avons également adressé mi-novembre, à tous les acteurs économiques de la ville, un document



résumant l'ensemble des aides proposées par l'État et la Région Île-de-France auxquelles ils peuvent prétendre, qu'ils s'agissent de délais de paiement des échéances sociales et fiscales, de remise d'impôts, report de paiement des charges de loyers, d'aide au rééchelonnement des crédits bancaires...».

Le 5 novembre dernier, le Conseil municipal a également « appelé de ses vœux le Gouvernement à permettre aux préfets de département, sur proposition ou après avis favorable des maires concernés, d'autoriser localement l'ouverture de commerces « non-essentiels » lorsque le respect des mesures sanitaires est possible ».

Enfin, à l'instar des aides financières allant jusqu'à 1 500 euros proposées par la Région Île-de-France en faveur des commerces de proximité qui veulent développer des plateformes internet de Click & Collect, le Conseil municipal a également formé le vœu que « le Gouvernement continue de proposer en urgence des mesures d'aides à la transition numérique pour nos commerçants qui souhaitent s'adapter au nouveau contexte ». —

Cellule d'urgence pour les entrepreneurs



La Région Île-de-France met à leur disposition un numéro de téléphone unique - le 01 53 85 53 85 - ouvert du lundi au vendredi de 9h à 18h.

Les appels sont redirigés vers l'une des quatre cellules d'urgence, dont la cellule d'aide aux entreprises. Des conseillers sont à pied d'œuvre pour répondre aux demandes spécifiques de chaque interlocuteur, dans les champs de compétences de la Région. Vous pouvez également envoyer un mail à : covid-19-aidesauxentreprises@iledefrance.fr

Par ailleurs, le service Développement économique de la ville (deveco@ville-lhay94.fr - 01 46 15 34 76) reste toujours à votre écoute et à votre disposition pour toute initiative que vous souhaiteriez mettre en œuvre.

CONCOURS

Faites briller L'Haÿ !



SI LE CONTEXTE SANITAIRE ACTUEL A OBLIGÉ LA VILLE À ANNULER SON TRADITIONNEL MARCHÉ DE NOËL, UN CONCOURS DE DÉCORATIONS ET D'ILLUMINATIONS EST PROPOSÉ AUX L'HAÿSSIENS ET UN CONCOURS DE DESSINS AUX PLUS JEUNES AFIN DE S'IMPRÉGNER DÈS MAINTENANT DE LA MAGIE DE NOËL.

Artisans du décor, illuminons tous ensemble L'Haÿ-les-Roses à Noël. Tous les L'Haÿssiens sont invités à participer d'ici le 13 décembre, à un grand concours pour décorer et faire briller de mille feux leur ville à la nuit tombée. Que vous habitiez dans une maison ou un appartement, vous êtes conviés à décorer vos jardins, cours, maisons, balcons, fenêtres, mais aussi les bâtiments publics ou collectifs ainsi que les vitrines pour les commerçants. Faites appel à votre créativité pour mettre ainsi à l'honneur de manière authentique et chaleureuse vos décorations et illuminations, qui devront toutes être visibles depuis la rue. Puis adressez-nous vos photos. Un jury municipal délibérera à partir du lundi 14 décembre et une visite sera effectuée afin de réaliser des photos supplémentaires.

Les plus belles créations seront récompensées par catégorie. Les participants seront également invités à partager leurs plus belles réalisations sur Instagram avec le #monnoelalhay2020.

Dessine-moi Noël

L'imagination des jeunes L'Haÿssiens sera également mise en lumière. Les enfants sont invités à participer à un concours de dessins de Noël qu'ils pourront joindre avec leur lettre au Père Noël à adresser aux guichets uniques ou par voie postale au service Événementiel. Les plus belles réalisations seront relayées sur les différents supports de communication de la Ville. Alors, quel que soit votre âge, à vous de jouer pour apporter, chacun à sa manière, une touche féérique à L'Haÿ-les-Roses. —

Pour participer, 3 possibilités

1. Remplissez le formulaire en ligne et postez votre/vos photo(s) sur concours-illuminations.lhaylesroses.fr
2. Déposez le formulaire d'inscription accompagné de votre/vos photo(s) aux guichets uniques (Hôtel de ville ou relais mairie).
3. Envoyez le formulaire d'inscription accompagné de votre/vos photo(s) par courrier : Mairie de L'Haÿ-les-Roses - Service Événementiel - 41 rue Jean Jaurès - 94240 L'Haÿ-les-Roses.

SCANNEZ LE QR CODE
ET REMPLISSEZ LE
FORMULAIRE EN LIGNE
POUR PARTICIPER
AU CONCOURS
D'ILLUMINATIONS.



BIBLIOTHÈQUE

À la page, quelle que soit la tendance



LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE A REMIS EN PLACE LE SERVICE DE PRÊTS À EMPORTER. RECUEIL DE TÉMOIGNAGES À LIVRES OUVERTS.

La crise sanitaire et les mesures de confinement décrétées par le Gouvernement ont rendu difficiles les moyens de se procurer un livre. Afin de ne pas priver les L'Hayssiens de lecture, la Ville a reconduit son offre de prêt de livres à emporter. Après avoir passé commande sur le site de la bibliothèque, les usagers peuvent sélectionner le jour de retrait de leur commande. «Je suis venu retirer des bandes dessinées pour mon fils. C'est très pratique de pouvoir profiter de cette initiative», apprécie Soan, un paquet garni de plusieurs ouvrages sous le bras. Gel hydroalcoolique, paroi en plexiglas, ouvrages mis en quarantaine après leur restitution, tout est mis en place pour que les lecteurs puissent retirer leurs

documents en toute sécurité. Vigilants aux gestes barrières, les bibliothécaires veillent également à ce que les rendez-vous soient suffisamment espacés pour limiter les interactions entre les lecteurs, nombreux à profiter de l'initiative.

La culture à portée de main

«Nous sommes ravis que, malgré le confinement, les gens puissent continuer à lire des ouvrages que nous mettons à leur disposition», se réjouit Émilie, bibliothécaire.

Tous les L'Hayssiens peuvent bénéficier gratuitement de ce service. «La démarche est très simple. Lorsque je suis venue récupérer mon paquet, tout était déjà enregistré sur ma carte. C'est un

vrai confort», s'enthousiasme Roseline qui vient d'emprunter son 5^e roman sur les 8 sélectionnés pour le Prix des Lecteurs. Si les démarches s'effectuent majoritairement en ligne, il est néanmoins possible de solliciter l'aide des agents pour le choix d'un ouvrage par exemple, comme le détaille Angèle. «Ce n'est pas facile de réserver en ligne pour les personnes âgées comme moi, mais j'effectue ma commande par téléphone. Cela me permet d'avoir des avis et conseils de la part des bibliothécaires». Un moyen de conserver une proximité, même confiné.

Retrouvez toutes les modalités sur <http://bibliotheque.lhaylesroses.fr>
Contact : bibliotheque@ville-lhay94.fr
ou au 01 46 64 19 20.



Une offre numérique enrichie

Pour ne pas rompre le lien entre le public et la culture, les équipes de l'action culturelle proposent, aux L'Hayssiens, des contenus exclusifs sur leurs plateformes numériques, durant tout le confinement. Vidéos originales réalisées par les bibliothécaires, conseils de lectures ou de visites

virtuelles... Le site de la bibliothèque et la page Facebook L'Hay Culture sont régulièrement enrichis de publications inédites et éclectiques pour que chacun trouve chaussure à son pied. Cette démarche permet au public de continuer à bénéficier d'une offre culturelle de qualité, dans tous les domaines des arts.

COVID-19

La Ville en soutien des associations

Le CAL-Fédération a lancé une pétition pour demander au Gouvernement la réouverture immédiate des structures sportives.



COMME PARTOUT EN FRANCE, LES ASSOCIATIONS CULTURELLES ET LES CLUBS SPORTIFS L'HAÏSSIENS CONNAISSENT DES DIFFICULTÉS LIÉES AUX RESTRICTIONS EN VIGUEUR POUR LUTTER CONTRE LA PANDÉMIE.

Depuis plusieurs mois, la Ville est mobilisée pour soutenir le tissu associatif local. Au quotidien, le service de la vie associative est en contact régulier avec la centaine d'associations actives sur la commune afin de les conseiller et de leur proposer des solutions adaptées pour faire face aux difficultés qu'elles rencontrent. « Nous avons choisi de reconduire l'enveloppe globale des subventions allouées aux associations pour l'année à venir, avec une volonté de favoriser la solidarité, de manière à aider davantage celles qui en ont le plus besoin », précise Mélanie Nowak, Maire-adjointe déléguée à la vie associative et à la culture. Durant le premier confinement, certaines sections sportives et associations culturelles l'haÿssiennes ont proposé quelques activités via Internet. Malgré les efforts déployés pour mettre en place des protocoles sanitaires, la reprise de l'épidémie et le reconfinement pèsent sur la santé et l'avenir des associations. « La Ville a fait le maximum pour nous soutenir et nous aider, mais nous savons que sa marge de manœuvre est restreinte », souligne le président du Cal-Fédération, Jean-Paul Bazin. « L'interdiction de la pratique sportive décidée par le Gouvernement quelques semaines après la rentrée est incompréhensible, déplore-t-il. Certains clubs ont perdu plus de la moitié de leurs adhérents ce qui va entraîner des difficultés financières qui peuvent mettre leur existence en danger. Nous avons fait plusieurs courriers que le Maire a relayés auprès du Gouvernement et nous venons de lancer une pétition sur le site change.org pour demander la réouverture immédiate des structures sportives ».

Des inquiétudes qui sont également partagées par les 38 associations de la Maison des Associations Culturelles (Mac), dont l'ensemble des activités est à l'arrêt depuis plusieurs semaines. « Toutes les associations ont dû annuler ou reporter leurs activités et leurs événements, regrette Jean-Claude Le Glaunec. Aujourd'hui, les dirigeants associatifs espèrent que le Moulin de la Bièvre pourra rouvrir rapidement de manière à relancer un maximum d'activités mais nous sommes tous très inquiets pour les mois à venir ».

« Afin d'empêcher la faillite d'associations l'haÿssiennes, la Ville va voter en décembre un fonds d'aide exceptionnel de 50 000 euros pour aider les associations qui connaissent le plus de difficultés, précise Sophie Hélie, Conseillère municipale déléguée aux sports et à l'évènementiel. Conformément au décret en vigueur, nous avons pu également accorder des dérogations pour permettre à certaines activités sportives - handisport ou compétition de haut niveau - de continuer à fonctionner. Enfin, nous préparons une campagne de soutien pour inciter les habitants à se réinscrire dans les associations qu'ils avaient l'habitude de fréquenter, dès que la situation sanitaire le permettra ».

SCANNEZ CE QR CODE POUR SIGNER
LA PÉTITION LANCÉE PAR LE CAL-FÉDÉRATION
DEMANDANT AU GOUVERNEMENT LA RÉOUVERTURE
IMMÉDIATE DES STRUCTURES SPORTIVES.



QUARTIER
**PAUL
HOCHART**

SAISON 1

L'HAY-LES-ROSES

PROCHAINEMENT

APPARTEMENTS DU STUDIO
AU 5 PIÈCES DUPLEX

PRIX RÉDUITS EN TVA 5,5%*



La promesse d'une vie meilleure au sein d'un nouveau quartier, imaginé pour vivre mieux et profiter à loisir de tous les bons moments offerts par un quotidien facilité et verdoyant.

TRANSPORTS | GROUPE SCOLAIRE | ÉQUIPEMENTS SPORTIFS | COMMERCE | ESPACES VERTS

ph-lhaylesroses.com
01 78 81 21 39

EMERIGE

EIFFAGE
IMMOBILIER

*TVA 5,5% au lieu de 20% : la réduction de TVA s'applique aux logements neufs acquis en résidence principale et est soumise à conditions de ressources. Eiffage Immobilier, société par actions simplifiée au capital de 75 000 €, immatriculée au RCS de Versailles sous le numéro 314 527 649 - Siège social : 11 place de l'Europe CS 50570 78140 Vélizy-Villacoublay - Emerige, société par actions simplifiée au capital de 3 457 200 €, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 350 439 543 - Siège social : 121 avenue de Malakoff 75116 Paris - Perspectiviste : Infirme - Architecte : Becardmap - Illustration non contractuelle à caractère d'ambiance - Document et informations non contractuels - Réalisation : markus - 11/2020

Nous répondons à vos questions



LA PAROLE VOUS EST DONNÉE POUR INTERAGIR, POSER DES QUESTIONS, FAIRE PART DE VOS SUJETS DE PRÉOCCUPATION, DE POINTS DE VUE QUI, SELON VOUS, SONT IMPORTANTS POUR LA VILLE.

Pourquoi ne pas éteindre l'éclairage public durant le confinement ?

Pour des raisons de sécurité, l'éclairage ne peut cesser de fonctionner normalement, même la nuit. Celui-ci est d'autant plus nécessaire, qu'en cette période, les journées raccourcissent. Par ailleurs, même en condition de confinement, de nombreuses personnes sont amenées à se déplacer pour le travail ou des urgences. Engagée dans une démarche de réduction énergétique, notamment dans le cadre de son Agenda 21, la Ville a néanmoins recours pour ses bâtiments municipaux à une électricité 100 % verte (géothermique, solaire...) et moins coûteuse.

 **Paul M.** / Centre

Des démarches administratives sont-elles suspendues en raison du contexte actuel ?

Afin d'assurer une continuité du service public auprès des usagers, l'ensemble des démarches peuvent être réalisées directement aux guichets uniques de l'Hôtel de ville et des relais-mairie, malgré ce nouveau confinement. Néanmoins, de très nombreuses formalités peuvent être effectuées directement en ligne, quelle que soit la période, sur le portail citoyen MonLHay.fr Plus que jamais, en raison de la crise sanitaire, pour vos démarches, n'hésitez pas à utiliser cet outil numérique mis en ligne pour vous simplifier la vie. Pensez-y!

 **Kamal B.** / Blondeaux

Les collectes d'encombrants sont-elles interrompues ?

La collecte des encombrants et des déchets ménagers est maintenue aux jours habituels, même pendant les périodes de confinement, afin de garantir la propreté dans les rues de la ville. Les calendriers des collectes pour chacun des quartiers sont disponibles sur la page encombrants.lhaylesroses.fr

Si vous repérez un dépôt sauvage, n'hésitez pas à le signaler via le portail citoyen MonLHay.fr Pour rappel, conformément au code pénal, l'abandon ou le dépôt de déchets par un particulier est passible d'une amende de 68 euros. Si celui-ci est transporté par un véhicule, la sanction s'élève à 1 500 euros.

 **Elisabeth R.** / Jardin Parisien



ÉCHANGEONS AVEC LE MAIRE

Connectez-vous avec le hashtag #Maquestionnaire sur Twitter ou Facebook et interrogez Vincent Jeanbrun sur tous les sujets qui comptent pour vous. Il répondra en vidéo aux questions que vous lui posez.

 lhaylesroses.fr
 [@LHay_les_Roses](https://twitter.com/LHay_les_Roses)
 [/mairie.lhaylesroses](https://www.facebook.com/mairie.lhaylesroses)

Un service public de l'énergie au cœur de votre ville



43.000 tonnes de CO₂* évités chaque année

Produire et distribuer une énergie propre et économique ?
Chaque jour, la Semhach exécute cette mission de service public
dans l'intérêt des collectivités et des utilisateurs.

*Chiffre 2018

Groupe de la majorité municipale « Plus Belle L'Hay » (30 élus)

Ensemble, sauvons nos commerces de proximité !

La saison 2 de « La France confinée » a été lancée par le Président de la République fin octobre, moins de six mois après le début du déconfinement. Et, comme la première fois, ce contexte frappe de plein fouet les commerces de proximité, notamment ceux considérés comme non-essentiels, les plaçant dans des situations particulièrement difficiles.

De nombreux commerçants se trouvent ainsi au bord d'un véritable gouffre financier d'autant qu'une crise économique et sociale sans précédent a résulté du confinement du printemps. Pourtant, depuis le début de la crise sanitaire, nos commerçants de L'Hay-les-Roses se sont scrupuleusement conformés à toutes les directives de l'État, faisant ainsi preuve d'exemplarité. Cette obligation faite aux commerçants de baisser le rideau fait le jeu des mastodontes du web.

C'est pourquoi nous avons adopté en Conseil municipal, à la majorité, un vœu appelant nos gouvernants à permettre aux préfets de département, sur proposition ou après avis favorable des maires concernés, d'autoriser localement l'ouverture de commerces « non-essentiels » lorsque le respect des mesures sanitaires est possible. Nous avons aussi demandé au gouvernement de simplifier le nouveau dispositif du fonds de solidarité destiné aux cafés, bars et restaurants, qui souffrent au premier chef du confinement. Enfin, nous avons formé le vœu que des mesures d'aides continuent d'être prises en urgence en faveur de la transition numérique pour venir en soutien à nos commerçants qui souhaitent s'adapter au nouveau contexte. C'est par l'engagement et l'action responsable de tous que nous pourrions espérer retrouver durablement une vie normale !

Plus Belle L'Hay
09 72 19 65 08 / ensemble@plus-belle-lhay.fr / www.plus-belle-lhay.fr

Liste « L'Hay En Commun » (6 élus)

« Les maîtres d'école sont des jardiniers en intelligences humaines » (V. Hugo Océan, Faits et croyances). Ce sont notre laïcité et notre liberté d'expression, ainsi que les fondements de notre démocratie et les valeurs de notre République, qui ont été attaquées en leur cœur. Nos pensées et notre solidarité vont aux proches des victimes des attentats de ces dernières semaines.

Nous défendons toujours l'esprit critique, l'ouverture au monde et l'altérité, tout en résistant à la barbarie d'où qu'elle vienne. Nous lutterons contre l'obscurantisme, le fanatisme, la recrudescence des replis identitaires, réactionnaires, religieux et/ou nationalistes.

Nous nous réjouissons que le vœu initié par notre groupe au dernier Conseil municipal pour défendre la laïcité ait été voté à l'unanimité. Nous avons demandé au maire d'organiser des « Assises de la Laïcité » en réunissant tous les acteurs de terrain (écoles, collèges, associations, élus...) afin de réfléchir ensemble à des actions

durables pouvant être menées sur notre ville. Dans l'attente de sa réponse, le maintien de l'ouverture des écoles nous semble pour le moment nécessaire : cela donnera l'occasion de débattre suite aux attentats et de remettre les enfants face à leurs professeurs.

Nous pensons enfin à toutes celles et ceux qui souffrent de ce nouveau confinement, certes allégé, dans une situation déjà difficile du point de vue économique et social. Mais nous pouvons y arriver collectivement, et nous pourrions peut-être, courant 2021, enlever ensemble nos masques et revoir nos sourires. C'est dans cette période particulière que se dérouleront les fêtes. Nous vous souhaitons le meilleur pour cette fin d'année.

Groupe L'Hay En Commun
M. Bardelay - M. Coitoux - P. Gohin - V. Luquet - S. Moualhi - A. Wust
lhayencommun@gmail.com

Liste « Réveillons L'Hay » (3 élus)

Bien vivre à L'Hay : laïcité et vivre ensemble

La Laïcité est le bien commun le plus précieux de la République car elle permet le vivre ensemble librement dans le respect de chacun avec la même loi pour tous. Nous avons été unanimes au Conseil Municipal à saluer la mémoire du professeur Samuel Paty. Nous soutiendrons tous les efforts et nous participerons activement à toutes les actions promouvant la laïcité dans notre ville, car c'est la cohésion morale et politique qui est en jeu.

Par contre nous déplorons le refus de nous associer aux cérémonies du 11 novembre, en ces temps où le soutien de l'opposition à des vœux (commerces...) a été recherché. La démocratie ne peut avoir qu'un seul sens !

L'autre enjeu de notre ville c'est son avenir urbain. Nous avons voté contre les orientations proposées pour le budget 2021 car elles vont faire peser sur chaque L'Hayssien une lourde pression fiscale, sans

que l'État y soit pour quelque chose, pour financer des opérations de densification qui nous semblent inappropriées. Nous sommes résolument opposés à la densification projetée, tant à la pointe Hochart où, par exemple, l'école projetée va ressembler à une prison, qu'au centre où il y a tout lieu de craindre que les opérations d'abattage d'arbres ne commencent après avoir évincé le manège. Notre ville va étouffer avec tout ce béton et les puits de chaleur. Pas sûr que cela attire les investisseurs ! Toutefois, nous avons obtenu qu'un grand débat se tienne prochainement sur l'aménagement de la ville, en tirant les leçons du changement climatique et de la crise sanitaire. C'est un vrai débat de société et ce sont de vrais choix.

Nawel Hamlaoui, Olivier Lafaye, Vinh Nguyen Quang
Reveillonslhayhse@gmail.com



PERMANENCES des élus

- Vous souhaitez rencontrer vos élus ? Les prochaines permanences auront lieu sur rendez-vous **les samedis 5 décembre et 9 janvier** de 9h à 11h à l'Hôtel de ville (41 rue Jean Jaurès). Pour prendre un rendez-vous, il suffit de remplir un formulaire sur le site internet de la Ville rdv-elus.lhaylesroses.fr ou à l'Hôtel de ville auprès des agents d'accueil.
- En raison des consignes sanitaires actuelles et sous réserve de nouvelles annonces gouvernementales, la permanence des élus le dimanche au marché Locarno est temporairement suspendue. —



PERMANENCES JURIDIQUES

Pendant toute la durée d'application du couvre-feu, les permanences juridiques seront annulées afin de permettre aux administrés comme aux avocats de respecter les consignes.



MENUS DANS LES ÉCOLES ET ACCUEILS DE LOISIRS - Décembre

Lundi 30 nov.

Salade coleslaw • Boulettes de bœuf à la catalane • Purée de pommes de terre • Gouda • Compote pomme/abricot

Mardi 01 déc.

Taboulé à la menthe • Filet de merlu sauce citron • Julienne de légumes • Yaourt aromatisé • Clémentines

Mercredi 2

Feuilleté au fromage • Rôti de dinde sauce brune • Petit pois mijotés • Petit suisse nature sucré • Pomme rouge

Jeudi 3

Salade verte et maïs vinaigrette • Sauté de veau marengo • Haricots verts • Fromy • Moelleux chocolat betteraves

Vendredi 4

Potage minestrone • Tortis au potiron carottes mozzarella • Brie • Banane

Lundi 7

Cœur de palmier vinaigrette • Filet de colin sauce orientale (poivrons, olives, tomate) • Semoule • Pyrénées • Orange

Mardi 8

Chou rouge vinaigrette • Sauté de bœuf au paprika • Carottes vichy • Coulommiers • Éclair au chocolat

Mercredi 9

Betteraves vinaigrette • Quiche au maroilles • Salade verte • Yaourt nature et sucre • Île flottante

Jeudi 10

Pomelos au sucre Mater : Segment de pomelos • Échine de porc 1/2 sel ou Rôti de dinde • Lentilles • Rondelé nature • Purée de pomme du chef

Vendredi 11

Potage tomate vermicelles • Croustillant de poisson au citron • Purée d'épinards • Petit Filou • Kiwi

Lundi 14

Salade verte et croûtons • Rôti de bœuf au jus • Purée • Yaourt nature sucré • Poire

Mardi 15

Potage poireaux pommes de terre • Sauté de dinde sauce forestière • Haricots verts • Brie • Clémentines

Mercredi 16

Céleri rémoulade • Bolognaise aux légumes • Coquillettes sauce tomate • Gouda • Entremets au chocolat

Jeudi 17

Cake au saumon • Sauté de pintade sauce butternut champignons • Pommes smiles • Rondelé aux noix • Bonnet au chocolat papillote et clémentine

Vendredi 18

Saucisson à l'ail cornichon ou galantine de volaille • Filet de merlu sauce créole • Riz blanc • Petit suisse aux fruits • Compote de pommes aux céréales soufflés au chocolat

Produit BIO en vert / Mater : maternelle

RETROUVEZ PROCHAINEMENT LES MENUS SUR WWW.MENUS.LHAYLESROSES.FR



Pharmacies de garde

Dimanche 6 décembre

Pharmacie Berdugo
Centre commercial
Carrefour, 81 avenue
du Général de Gaulle
à L'Hay-les-Roses

Dimanche 13 décembre

Pharmacie de la Tuilerie
34 avenue de la Division
Leclerc
à Fresnes

Dimanche 20 décembre

Pharmacie de la Vallée-aux-Renards
209 avenue Flouquet
à L'Hay-les-Roses

Vendredi 25 décembre

Pharmacie de la Cerisaie
Centre commercial de la
Cerisaie, 5 allée des Fleurs
à Fresnes

Dimanche 27 décembre

Pharmacie Dechamps
Centre commercial
de la Croix du Sud
à Chevilly-Larue

Vendredi 1^{er} janvier

Pharmacie Girardot
1 rue François Sautet
à Chevilly-Larue

Dimanche 3 janvier

Pharmacie de la Tuilerie
34 avenue de la Division
Leclerc
à Fresnes

CARNET

Naissances

• Lucas SANCEZ 05-08 • Lahna TOUM 17-09 • Valentin PRENERON 26-09 • Aliya-Tess RIAT 30-09 • Aloïs LAMARIE 06-10 • Justine MATHIEU 07-10 • Kamil DELEST 09-10 • Jelani LUTEZAMO VUVU 11-10 • Jubraïne NKIE MUKOKO 11-10 • Mya ADELÀÏDE 12-10 • Camille SUGITANI 12-10 • Zoé LUBIN CHAUVEL 15-10 • Shaellyn SAINT-GERMAIN 17-10 • April CLAES 19-10 • Titouane COMBES 20-10 • Moses MAKOSSO MOE LOUSSEMO 21-10 • Ave THEVENIN 22-10 • Maryam GASSAMA 23-10 • Safia DJIKINE 25-10 • Abdoulaye DIENG 27-10 • Ibrahima DIENG 27-10.

Mariage

• Océane PEUCH et Damien DIQUELOU 10-10.

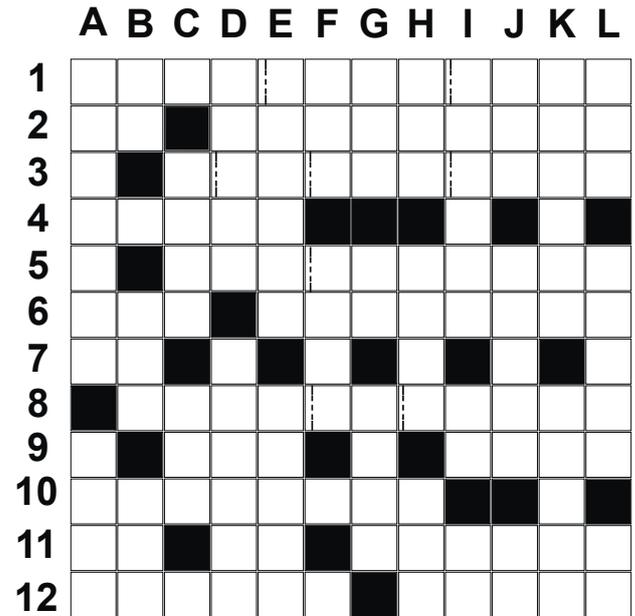
Décès

• Brigitte DURAND 10-10 • Lami MISIBU veuve MALEMBE 17-10.

La publication des actes d'état civil est soumise à autorisation écrite des familles concernées dans le respect de la vie privée de chacune, en vertu de l'article 9 du Code Civil. Concernant les décès, la difficulté d'obtenir cet accord explique l'absence de leur mention dans le magazine municipal. Les familles qui souhaitent voir figurer le nom de leur proche défunt sont invitées à se faire connaître auprès des Guichets uniques en mairie, 41 rue Jean Jaurès. Tél. : 01 46 15 33 33.

Mots croisés

La lettre d'un enfant au Père Noël



Solutions dans le prochain numéro.

HORIZONTALEMENT : 1- Des mots pour bien démarrer la lettre au Père Noël -2- Fait un avoir - Collection de boutons -3- Ce que peut dire un enfant dans la lettre au Père Noël -4- Évite -5- Dans la lettre au Père Noël, l'enfant peut parler d'eux, en disant qu'ils sont étonnés de sa sagesse -6- Ex-parti - L'enfant rêve qu'il vienne empli de cadeaux -7- Lettre grecque -8- Dans la lettre au Père Noël, l'enfant peut dire qu'il regardera ici -9- Tendu pour servir - Façon de servir -10- L'enfant n'oubliera pas de les mettre -11- Ne finit jamais une phrase - Est-Est - Aident à ouvrir le courrier du Père Noël -12- A écrire sans faute, au Père Noël - L'enfant espère que ses cadeaux seront bien dans celle du Père Noël.

VERTICALEMENT : A- Demandés dans la lettre au Père Noël - Lest renversé -B- Dit pour rire - Posé - Fait un enlèvement -C- Saut au bridge - Voyelles -D- Coup de pied - Fait un pli -E- Patron près de Lyon - Couper avec les dents -F- A le cœur chaud - Philosophe allemand (Carl du) -G- Façon de rire - Premier en géographie - Société solitaire -H- Mises en pièce - Vallées disparues - Footballeur américain -I- Ex-footballeur belge - Le meilleur carré - Demi-tour à gauche -J- Voyelles - Adverbe latin - Vite au cœur -K- Chicana, discuta - C'est une façon d'aller -L- Connu en général - Graisse laineuse du mouton - Pronom - arbres -L- Affaires de mœurs - Son courant est nocif - Cardinal à Strasbourg.

Solutions du numéro précédent

HORIZONTALEMENT : 1- DÉCHETTERIE -2- TRIE - MU -3- CAUS - JACTAIS -4- MES DECHETS ! -5- TELE - REA -6- ORDURE (le vide ordure) -7- II - ANI - DO - UR -8- CONTENEURS -9- SETI - LONE -10- EMBALLAGES -11- DU - E.O.R. (école d'officiers de réserve) - NET (le) -12- ARMENTIERES -

VERTICALEMENT : A- TRI (séléctif) - SODA -B- ETAME - ICE - UR -C- CRUELS - OTE -D- HISSE - ANIMEE -E- E.E. - ONT - BON -F- JE TRIE - ART -G- TRAC - NUL -H- CHAUDE (le nom) - LIE -I- RATE - ROULA -J- ATRE - ROGNE -K- EMISE - USNEES -L- US - AIR - EST.



Ensemble, restons mobilisés

*La Ville vous souhaite
de bonnes fêtes de fin d'année*